INNOVATIVE CHINA





DELEGATION ECONOMIQUE

DU 30 JUIN AU 8 JUILLET 2018





Organisation:





mol摩

sa 赛 īq 克



En collaboration avec :



INFORMATIONS GENERALES

Objectifs de la délégation économique

La délégation est organisée par la Chambre de Commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Etat de Genève (DG DERI), en partenariat avec la Chambre de commerce Suisse-Chine avec le soutien de la société Mosaiq. Les objectifs de la délégation économique genevoise en Chine en juillet 2018 sont multiples. Il s'agit en priorité d'être les témoins de l'avancée technologique de la Chine, passée en 30 ans du statut de centre manufacturier bon marché des pays développés à l'une des premières économies mondiales, tant sur le plan industriel que sur le plan des services. Entre 1979 et 2011, le PIB a augmenté de 10% par an. Aujourd'hui, le développement a ralenti et l'économie chinoise a gagné en maturité.

Résumé du programme

Le départ de Genève est prévu le samedi 30 juin à la mi-journée avec une arrivée très matinale à Pékin et un transfert à Shenzhen. Les visites des entreprises alterneront entre les acteurs majeurs de l'innovation technologique chinoise et des acteurs de niches spécialisés dans des domaines de pointe. Les déplacements internes entre Shenzhen, Guangzhou, Hangzhou et Shanghai se feront par trains rapides et avions de manière à empiéter le moins possible sur les parties utiles des journées. Le programme est placé sous la responsabilité de la société Mosaiq de Nicolas de Toledo, qui partage sa connaissance de la Chine avec des visiteurs curieux depuis 2010. Par ailleurs, l'Etat de Genève est associé à la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) ainsi qu'à la Chambre de commerce Suisse-Chine (CCSC) pour l'organisation de la présente délégation. Le retour à Genève depuis Shanghai est prévu dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 juillet avec une arrivée aux aurores.

CHINE

Un allié économique de poids pour la Suisse

La Chine est le principal partenaire commercial de la Suisse en Asie depuis 2010 (volume des échanges en 2015: 31 milliards CHF) et son troisième partenaire commercial, derrière l'UE et les États-Unis. Les deux pays mènent de nombreux dialogues dans divers domaines tels que l'environnement et le développement durable, la coopération au développement, les droits de l'homme et la migration, l'éducation et la science ainsi que la finance. La Suisse et la République populaire de Chine entretiennent des relations bilatérales depuis 1950.

Relations économiques

À l'issue de négociations lancées en janvier 2011, un accord bilatéral de libre-échange bilatéral a été signé à Pékin en juillet 2013 et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014. La Suisse est le seul pays d'Europe continentale à avoir ce type d'accord avec la Chine (autre pays européen: l'Islande).

Cet accord contient des dispositions concernant le commerce des marchandises (produits industriels et agricoles), les obstacles non tarifaires au commerce – p. ex. les prescriptions techniques –, le commerce des services, la protection de la propriété intellectuelle ainsi que le commerce et le développement durable.

Un accord de coopération en matière de travail et d'emploi a été conclu en parallèle. Le préambule fait référence à des principes, valeurs et instruments fondamentaux des relations internationales et du droit international.

À l'occasion de la visite officielle du premier ministre chinois Li Keqiang en mai 2013 à Berne, a été signé un protocole d'entente instituant un dialogue financier entre la Banque centrale chinoise et le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI). En 2014 les deux banques nationales ont en outre signé un accord sur le clearing en renminbi.

Organisation:





MO 摩 SO 赛 ĪQ 克



En collaboration avec :



Coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation

Depuis 2008, la Suisse est représentée à Shanghai par un "Swissnex", une plateforme qui soutient activement les efforts d'internationalisation déployés par des acteurs suisses de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Par ailleurs, la Suisse dispose d'un conseil de la science et de la technologie à l'Ambassade de Suisse à Pékin.

Sécurité humaine

Outre les consultations spécifiques tenues dans les domaines du droit du travail et de l'état de droit, la Chine et la Suisse mènent depuis 1991 déjà un dialogue annuel approfondi sur les droits de l'homme. Le dialogue sur les droits de l'homme porte principalement sur les thèmes suivants:

- Droit pénal, procédure pénale et exécution des peines
- Minorités et liberté de religion
- Economie et droits de l'homme
- Questions internationales relatives aux droits de l'homme

Echanges culturels

La Suisse et la Chine ont sensiblement intensifié leurs relations culturelles au cours des dernières années. La création en 2010 d'un bureau de liaison de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia à Shanghai s'inscrit dans cet essor. L'accord bilatéral entre la Chine et la Suisse sur l'importation et l'exportation illicites et le rapatriement de biens culturels apporte également une contribution décisive à cette intensification des échanges culturels. Conclu en août 2013, cet accord est entré en vigueur en janvier 2014. Un grand nombre de projets culturels ont été organisés en 2015, année qui a marqué le 65^e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

Historique des relations bilatérales

Au milieu du XVII^e siècle, des marchands et des missionnaires suisses ont noué des contacts avec l'empire de Chine. Les relations commerciales se sont rapidement développées au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles ont conduit à l'ouverture d'une agence commerciale suisse à Shanghai en 1912. Les premiers contacts officiels entre les deux pays remontent à 1906. Les liens entre la Suisse et la République de Chine ont été formalisés dans un traité d'amitié en 1918.

La Suisse a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître, le 17 janvier 1950, la nouvelle République populaire de Chine. Elle a, de ce fait, cessé de reconnaître la République de Chine (Taïwan). Au début, les contacts avec la République populaire n'ont pas été très intenses, en raison des turbulences politiques intérieures chinoises et de la Guerre froide. La présence du premier ministre chinois Zhou Enlai à la Conférence de Genève sur l'Indochine en 1954 a marqué la première apparition de la République populaire de Chine sur la scène internationale. Depuis le lancement de la politique de réforme et d'ouverture par Deng Xiaoping en 1979, les relations bilatérales se sont fortement intensifiées. En 2015, les deux pays ont célébré 65 ans de relations bilatérales.

Points clés des relations diplomatiques

Lors de la visite en Chine du président de la Confédération Johann N. Schneider-Ammann en avril 2016, un partenariat stratégique innovant (innovative strategic partnership) a été conclu.

La Suisse et la Chine ont signé en 2007 un protocole d'entente (Memorandum of Understanding) visant à intensifier les consultations politiques à haut niveau et à approfondir les relations bilatérales dans toutes leurs dimensions. Parallèlement aux contacts officiels ayant lieu régulièrement entre Pékin et Berne, des projets sont menés en partenariat entre des cantons et des municipalités. Au niveau de la société civile, des échanges intensifs se sont instaurés entre divers experts, institutions académiques et groupes d'artistes.

La Suisse et la Chine coopèrent dans les domaines de l'environnement et du climat, notamment en ce qui concerne la gestion des risques environnementaux, les stratégies d'adaptation au changement climatique, la promotion des écotechnologies et les conseils en matière de législation sur le climat. Elles ont institutionnalisé leur coopération par une série de protocoles d'entente et à travers des projets concrets.

Organisation:











SHENZHEN SOUS LA LOUPE

Population: 15 millions – dont près de la moitié représentent des travailleurs migrants non-résidents Superficie: 1'991,64 km2 - Shenzhen est située à l'une des extrémités du delta de la rivière des Perles. Le

> territoire s'étend sur environ 80 kilomètres d'est en ouest, et une quarantaine de kilomètres du nord au sud aux endroits les plus larges. Le centre-ville, qui correspond approximativement aux districts de Futian et de Luohu, se situe dans le centre-sud, à côté de la frontière hongkongaise. Il se trouve à

160 km au sud-est de Canton

PIB: USD 302 milliards, PIB per capita: USD 24'000 (est.2015)

Chômage: 2,4%

Conjoncture économique

Très proche du nord de Hong Kong, Shenzhen est une ville sous-préfecture de la province méridionale de Guangdong. Grâce aux politiques de libéralisation économique menées dans les années 1980 par le dirigeant réformiste Deng Xiaoping, la ville est devenue la première zone économique spéciale (ZES) et aussi la plus prospère de la Chine.

Shenzhen demeure l'une des villes qui affichent la plus forte croissance au monde. C'est la ville la plus riche de la Chine par habitant. La réussite de Shenzhen est attribuable à une économie dynamique rendue possible par des investissements étrangers rapides, la modernisation de l'infrastructure industrielle et une bonne gouvernance du marché. Grand centre financier du sud de la Chine, Shenzhen accueille la bourse de Shenzhen ainsi que les sièges sociaux de nombreuses entreprises de haute technologie. On trouve aussi à Shenzhen le deuxième terminal pour conteneurs en eau profonde de la Chine, et le quatrième au monde.

Principaux secteurs d'activité

Depuis le milieu des années 1990, Shenzhen a misé sur sept grandes industries, qui comprennent les logiciels, les TIC, la microélectronique et les composantes, les produits vidéo et audio, l'intégration électromécanique, et de grands projets de l'industrie légère et de l'énergie. De nouvelles industries, comme les produits pharmaceutiques, le matériel médical, la biotechnologie, et les nouveaux matériaux se sont aussi développées rapidement. La fabrication de matériel électronique et de télécommunications est la plus grande industrie de la ville.

Même si l'économie de Shenzhen a toujours été axée sur les exportations, son orientation a changé depuis 2000 et la ville mise désormais davantage sur la production et les services à forte valeur ajoutée. Les gouvernements national, provincial et municipal axent donc leurs dépenses de relance à Shenzhen sur l'infrastructure, l'intégration du secteur des services financiers avec Hong Kong et d'autres éléments qui permettront à l'économie de Shenzhen de poursuivre son ascension dans la chaîne de valeur.

Commerce extérieur

Principales industries: Électronique, matériel et composantes TIC, produits pharmaceutiques, biotechnologie, textiles, vêtements et bijouterie.

Principales destinations des exportations : Hong Kong, États-Unis, Japon, UE. **Principales sources des importations :** Hong Kong, États-Unis, Japon, UE.

Principales exportations: Électronique, matériel informatique et logiciels, matériel et produits de

télécommunications, vêtements et textiles, meubles, bijouterie.

Principales importations: Électronique, matériel informatique et logiciels, pétrole, céréale, huiles comestibles.

Accord de coopération économique entre le canton de Berne et la ville de Shenzhen (2015)

Il est à noter qu'un accord de coopération a été signé en 2015 entre le canton de Berne et la ville de Shenzhen. Il porte principalement sur les échanges et la promotion économique. Deux entreprises d'envergure, Huawei et ZTE, dont le siège principal est à Shenzhen, ont leur siège suisse à Berne.

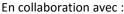
Organisation:















Sources:

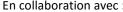
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Shenzhen
- https://www.eda.admin.ch/eda/fr
- http://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.mm.html/portal/de/meldungen/mm/2015/02/20150216 1100 enge wirtschaftlichezusammenarbeitmitderchinesischenstadtshenzhen

Organisation:



MOI摩 SO 赛 ĪQ 克





PROGRAMME DE LA DELEGATION ECONOMIQUE DE GENEVE EN CHINE

Samedi 30 juin 2018 - Dimanche 1 juillet 2018 - Voyage	
11:30	Rendez-vous à l'aéroport international de Genève – guichet d'enregistrement Air China
13:20	Départ du vol CA 862 vers Pékin
05:30	Arrivée à l'aéroport international de Pékin et transit
08:00	Départ du vol CA 1895 vers Shenzhen
11:20	Arrivée à l'aéroport international de Shenzhen et transfert vers l'hôtel Kempinski

Dimanche 1 juillet 2018	
13:30	Enregistrement et prise des chambres à l'hôtel Kempinski
14:30	Déjeuner à l'hôtel Kempinski
16:30	Visite du Makerspace, l'un des fablabs de Shenzhen
19:30	Dîner en petits groupes "chez l'habitant"
22:00	Retour à l'hôtel Kempinski

Lundi 2 juillet 2018	
08:30	Départ de l'hôtel Kempinski et visite de la première entreprise mondiale dans le domaine des drones civils
12:30	Déjeuner en présence d'un venture capitalist, Qianhai VC
15:30	Visites parallèles en deux groupes à choix:
	1) L'entreprise BGI, leader chinois de séquençage du génome humain
	2) L'entreprise Jiguang, principal fournisseur chinois en big data
19:00	Dîner avec la communauté suisse de Shenzhen
22:00	Retour à l'hôtel Kempinski

Mardi 3 juillet 2018	
08:00	Check-out individuel et départ de l'hôtel Kempinski
	Visite des organes qui financent l'innovation technologique chinoise. A confirmer: Essence Securities, JD Capital, China Merchants Bank
11:30	Déjeuner avec des étudiants de l'Université de Tsinghua sur le campus de l'Université
13:00	Départ de Shenzhen vers Guangzhou (Canton) en train rapide
16:00	Arrivée à Guangzhou et visite de WeChat / Tencent
20:00	Départ du vol XX XXX de Guangzhou vers Hangzhou – vol et horaire à confirmer
23:00	Arrivée à Hangzhou et transfert à l'Hôtel Shangri La

Mercredi 4 juillet 2018	
08:00	Départ de l'Hôtel et visite de Alibaba et / ou Didi
12:30	Déjeuner
14:30	Echange – Table ronde avec des entrepreneurs de startups locales à l'espace de co-working NiHub monté par un entrepreneur suisse
19:00	Dîner sur le West Lake et retour à l'Hôtel Shangri La tout proche















Jeudi 5 juillet 2018	
08:00	Check-out individuel et départ de l'hôtel puis transfert vers Shanghai par train rapide
11:00	Arrivée à Shanghai
12:00	Déjeuner avec des experts en RV/RA
14:00	Visite parallèles en deux groupes à choix:
	1) Naked Hub, espace de co-working en pleine expansion, y compris internationale
	2) Visite de Tezign, plateforme de design combinant création technologique et intelligence artificielle
18h30	Soirée au Kee Club dans les Twin Villas de Shanghai avec des membres de la communauté suisse et des entrepreneurs chinois. Apéritif offert par Vacheron Constantin
22:30	Retour à l'hôtel Mandarin Oriental de Pudong

Vendredi 6 juillet 2018	
08:00	Départ de l'hôtel et visite de Mobike
12:00	Déjeuner avec une présentation de Lucy Luo, fondatrice du Danone Innovation Lab
15:00	Visite de Shanghai Blockchain Center, création d'applications blockchain pour entreprises
19:30	Dîner sur le Bund au restaurant Lost Heaven
22:00	Retour à l'hôtel Mandarin Oriental de Pudong

Samedi 7 juillet 2018	
08:00	Départ de l'hôtel vers NIO, leader chinois en véhicules électriques autonomes
12:30	Déjeuner avec Saucepan, startup de livraison de nourriture à domicile
14:30	Dégustation de thé à Minhang chez HK Gene, entreprise attelée au séquençage du génome
18:00	Visite de la Tour de Shanghai
19:30	Dîner Food Tour
22:00	Retour à l'hôtel Mandarin Oriental de Pudong

Dimanche 8 juillet 2018 – Lundi 9 juillet 2018	
08:00	Matinée et déjeuner libre
14:00	Check-out individuel et départ de l'hôtel après le déjeuner
15:00	Table ronde avec une sélection d'entrepreneurs suisses au Swiss Center de Shanghai
17:30	Dîner avancé
19:00	Transfert vers l'aéroport de Shanghai
21:55	Départ du vol CA 1886 de Shanghai vers Pékin
00:15	Arrivée à l'aéroport international de Pékin et transit
02:00	Départ du vol CA 861 de Pékin vers Genève
07:15	Arrivée à l'aéroport international de Genève

Ce programme est diffusé à titre indicatif et peut encore être soumis à modifications.











Délégation économique genevoise : « Innovative China »

Shenzhen - Guangzhou - Hangzhou - Shanghai 30 juin - 9 juillet 2018

BUILIFTIN D'INSCRIPTION

	DOLLETIN D INSCRIPTION
	
Entreprise / entité :	
Nom:	
	comme mentionné sur votre passeport
Prénom :	
Fonction :	en anglais pour transmission aux entreprises chinoises
Adresse :	
NPA:	
Ville :	
Tél. :	
Email :	
□ Prix par pers. er	cases suivantes : e soumis à de légères variations selon les dates de réservation) n classe économique : CHF 7'800 nsse affaires* : CHF 11'800
□ Prix réduit pour	les membres de la CCIG et de la SCCC, en classe économique : CHF 7'050 classe affaires* : CHF 10'590
	re incluant le vol Guangzhou / Hangzhou pour les participants désirant d'autres vols intercontinentaux
	les membres : CHF 6'550
\rightarrow aucune dispon	uls les vols Genève / Pékin / Genève sont confirmés en « classe affaires » ibilité en « classe affaires » sur les vols Pékin / Shenzhen – Shanghai / Pékin aires » est en demande sur le vol Guangzhou / Hangzhou mais comprise dans le prix indiqué
→ iu « ciusse ujji	ines // est en demande sur le voi Guangzhou / Hangzhou mais comprise dans le prix malque

Organisation :

Signature





MO 摩 SO 赛



En collaboration avec :



Date et timbre de la société :

Offre (selon programme en annexe, sujet à modification)

Le prix comprend:

- les vols Genève / Pékin / Shenzhen Guangzhou / Hangzhou Shanghai / Pékin / Genève en classe économique, les taxes d'aéroport et les surcharges carburant (montant effectif à ce jour et sous réserve de modification jusqu'à l'émission des billets)
- le train Shenzhen / Guangzhou Hangzhou / Shanghai en 1 ere classe,
- l'hébergement (2 nuits à Shenzhen, 2 nuits à Hangzhou et 3 nuits à Shanghai),
- les repas sans les boissons alcoolisées,
- les transports et les visites d'entreprises (les visites d'entreprises ne sont pas encore toutes confirmées à ce stade, certaines dépendant de la composition de la délégation).

Conditions

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être dûment rempli et signé puis envoyé avec une copie de la 1ère page de votre passeport, au plus tard le mardi 27 mars à 16h00 : c.carrera@ccig.ch

Votre inscription vous sera confirmée dès le 29 mars 2018.

2. Facturation

Toute inscription validée par nos soins vaut engagement à verser les frais de participation dès réception de la facture.

Les conditions tarifaires sont basées sur un minimum de 30 personnes, une diminution du nombre de participants pourrait entraîner une augmentation du coût.

Si votre adresse de facturation est différente de celle mentionnée au recto de se formulaire, veuillez en informer Catherine Carrera: c.carrera@ccig.ch

3. Annulation

Une fois, votre inscription confirmée par nos soins, aucun remboursement ne pourra être sollicité, les frais d'annulation s'élèveront donc à 100% du montant indiqué.

Aucune modification de vols ne pourra être prise en compte une fois votre inscription validée.

Si toutefois, vous souhaitez voyager sur d'autres vols que ceux inscrits au programme, veuillez l'annoncer à Catherine Carrera: c.carrera@ccig.ch

Le choix de vols hors contingent peut impliquer un tarif et un horaire différent, veuillez-vous adresser directement à Fert Voyages / M. Christophe Dubouchet: c.dubouchet@fert.ch - tél. +41 22 839 43 55

5. Visa

Les formalités de visa ne seront pas prises en charge par nos soins, toutefois l'agence Fert reste à disposition pour vous assister dans cette démarche ; veuillez-vous adresser à c.dubouchet@fert.ch, à cet effet. Chaque participant doit être en possession de son visa. La non-obtention d'un visa ne peut pas être retenue comme cause d'annulation.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- Chambre de commerce, d'industrie et des services, Catherine Carrera : +41 22 819 91 11
- DG DERI (Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation), DSE, Etat de Genève Michael Kleiner: +41 22 388 34 34









